COMMUNE DE PRANGINS

Programme de législature 2026-2031

A l'aube de cette nouvelle législature, l'Exécutif a à cœur de travailler ensemble, élus, administration et citoyens, pour concrétiser les objectifs et projets de la Municipalité pour la commune et ses habitants pour la législature 2026-2031. Ceux-ci se fondent largement sur la vision partagée par les trois partis politiques pranginois durant la campagne électorale de mars 2026.

Les membres du nouveau collège exécutif ont dans ce but œuvré ensemble en août et septembre 2026 afin de développer le programme de législature 2026-2031. Ce programme est composé de thèmes, d'objectifs, et de projets qui doivent guider la Municipalité lors de la législature. Il fera l'objet d'un suivi dans le temps mais peut, le cas échéant, être réévalué si de nouveaux éléments venaient à en impacter la mise en application.

La Municipalité est heureuse de présenter aujourd'hui cette vision dynamique et enthousiasmante pour l'avenir de notre village.



Municipalité 2026-2031 – De gauche à droite : Basile Kaiser (secrétaire municipal), Blaise Cartier, Alice Durgnat-Lévi, Jean de Wolff (syndic), Jean-Marc Bettems, Peter Dorenbos – Photo © *Laurent Schmidt* septembre 2026

Thèmes principaux du programme de législature 2026-2031

Lors de l'élaboration du plan, des thèmes principaux ont été définis dans un premier temps. Ceux-ci représentent les domaines principaux de l'action municipale et sont schématisés dans le tableau ci-dessous. Un thème transversal sert de fil rouge à la réflexion et à l'action municipale et sera intégré aux différents autres thèmes du programme de législature.



Politiques et actions prévues dans le cadre du programme de législature 2026-2031

Voici le détail des politiques et actions prévues dans le cadre du programme de législature 2026-2031, classées par thème.

1) Politique climatique et environnementale

Biodiversité : informer, sensibiliser et soutenir les Pranginois dans leurs initiatives en faveur de la biodiversité terrestre et lacustre, de l'environnement et de la préservation des écosystèmes

➔ Actions :

- accompagner, par des subventions et de l'information, les projets privés tels que plantations de haies vives ou d'arbres fruitiers, etc…
- poursuivre le développement des projets communaux existants tels que le jardin-forêt situé au cœur du village.

Climat : promouvoir la transition énergétique et les économies d'énergie fossile des Pranginois et des infrastructures publiques

➔ Actions :

- soutenir les projets privés de rénovation énergétique et de déploiement des énergies renouvelables par une politique efficace de subventions
- transformer le parc d'infrastructures et de bâtiments communaux afin de le rendre efficient au niveau énergétique.

Gestion responsable : encourager une gestion responsable de l'eau et des déchets

➔ Action :

- promouvoir, par une sensibilisation et une communication efficace, une gestion de l'eau et des déchets alliant économie et efficacité.

2) Vivre ensemble, cohésion sociale et logement

Transparence et dialogue : encourager le dialogue régulier, la transparence et la compréhension des décisions prises par les autorités communales

➔ Action :

- mettre en place et communiquer un calendrier des événements et des occasions de rencontre et d'échange entre la population, les acteurs sociaux et les autorités politiques.

Soutien à la vie associative, sociale, culturelle et sportive : soutenir les acteurs sociaux, culturels, économiques, agricoles et touristiques de notre commune, ainsi que les initiatives citoyennes, afin de favoriser des relations sociales, culturelles et sportives durables

➔ Actions :

- Intensifier, par une présence accrue des autorités dans la vie associative et un soutien aux nouvelles initiatives citoyennes, les échanges avec les citoyens, entreprises, associations ou groupes de citoyens qui s'engagent
- favoriser le déroulement d'activités culturelles, sociales, et sportives sur la commune par le soutien aux initiatives citoyennes.

Cohésion intergénérationnelle, mixité et vie sociale : renforcer la cohésion intergénérationnelle et le lien social entre les différentes communautés pranginoises en soutenant la participation active et l'accès de tous les habitants à la vie locale

➔ Actions :

- définir et communiquer un calendrier des événements permettant une rencontre intergénérationnelle ainsi qu'intracommunautaire
- promouvoir les projets de logements adaptés et à loyers modérés
- développer et communiquer les possibilités d'accès au sport pour toutes et tous.

Seniors : identifier et poursuivre toutes mesures favorisant le maintien des aînés dans la commune

➔ Action :

- développer et communiquer les offres de mobilité, de logements et d'activités spécifiques pour les seniors.

Enfance et jeunesse : identifier et poursuivre toutes mesures favorisant la vie des familles et de la jeunesse dans la commune

➔ Action :

- consolider et communiquer les offres pré- et parascolaires ainsi que les services à la jeunesse tel que le Centre d'animation pour les jeunes Pranginois (12-18 ans).

3) Mobilité

Transports collectifs : répondre aux besoins croissants de mobilité en améliorant l'efficacité et l'accessibilité par tous des transports collectifs dans notre commune

➔ Actions:

- évaluer les possibilités d'amélioration de la couverture des différentes lignes de bus et entrer en discussion avec les acteurs régionaux de la mobilité publique
- rendre les arrêts de bus accessibles aux personnes à mobilité réduite
- promouvoir une chaîne de mobilité intégrant les déplacements à pied, à vélo en et en transport public.

Mobilité douce : sensibiliser et soutenir la mobilité douce

➔ Actions :

- encourager la mobilité décarbonée et partant, l'utilisation du vélo ou du covoiturage via une politique de subvention et d'investissement efficace
- sensibiliser aux liaisons cyclables régionales et les baliser
- Développer des bornes sécurisées afin de permettre la recharge pour vélos électriques.

Sécurisation : poursuivre la politique de sécurisation du trafic (30 km/h)

➔ Actions :

- finaliser la politique précédemment décidée de sécurisation du trafic
- sensibiliser à la sécurité du trafic par l'installation périodique de Speedy et sécuriser les zones sensibles par des contrôles radar mobiles.

Stationnement : adapter la politique de parking en fonction des besoins

➔ Actions :

- finaliser la politique de parking en adaptant la politique de macarons payants et en introduisant des horodateurs dans des sites sélectionnés (Abériaux et Parking des Fossés)
- équiper les zones fréquentées au centre du village d'infrastructures sécurisées pour le stationnement des vélos et équiper l'abri vélo existant avec des vélos électriques disponibles.

4) Gestion saine des services, des infrastructures et des finances

Services communaux : assurer des équipements fonctionnels et des services communaux efficaces offrant ainsi aux Pranginois un cadre de vie de qualité favorisant leurs activités

➔ Actions :

- développer l'offre de services en ligne via le guichet virtuel
- adapter les infrastructures et bâtiments aux nouvelles réalités thermiques
- sécuriser des cheminements piétonniers et en faire la promotion
- adapter le site des Abériaux et le port aux besoins des utilisateurs.

Gestion financière : équilibrer les contraintes financières et les services fournis à la population afin de maintenir une fiscalité attractive

➔ Action :

- optimiser les charges et revenus et prioriser les investissements afin d'équilibrer les comptes de la Commune.

Administration performante : consolider une administration performante et dynamique centrée sur les attentes des habitants et les capacités des collaborateurs

➔ Actions :

- intensifier la numérisation des processus de travail internes à l'administration
- développer les compétences des collaborateurs par de la formation continue.

Collaboration régionale : développer les collaborations avec les communes et administrations voisines et réévaluer la participation aux associations intercommunales

➔ Actions :

- évaluer la qualité et l'intérêt des coopérations avec des organisations intercommunales telles que Police Nyon Région, Réseau d'Accueil des Toblerones, Nyon Région Tourisme, Région de Nyon
- développer des projets communs avec d'autres communes connaissant des challenges similaires.

5) Développement du territoire et du patrimoine

Développement urbain : promouvoir un développement urbain qualitatif et équilibré en préservant l'identité villageoise ainsi que les caractéristiques patrimoniales et paysagères exceptionnelles de notre commune afin que l'évolution du bâti et de la population se conjuguent avec harmonie

➔ Actions :

- étudier des évolutions possibles en matière urbanistique afin de rendre notre village plus attractif pour ses habitants et ses visiteurs
- transformer et arboriser certains espaces publics afin de les rendre plus attractifs et dynamiques.

Développement des espaces végétalisés : favoriser les projets permettant la croissance de la biodiversité terrestre et lacustre

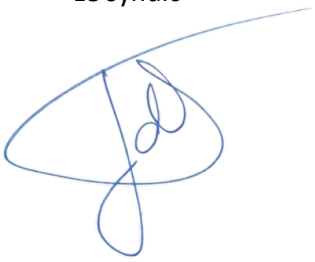
➔ Action :

- développer les espaces végétalisés favorisant la biodiversité et le développement du patrimoine arboré tout en luttant contre les insectes nuisibles.

Ainsi adopté en séance de Municipalité du 5 octobre 2026,

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic



Jean de Wolff



Le secrétaire



Basile Kaiser